

---

**DE-POMMERY Hélène - DDT 38/SE/PN** <helene.de-pommery@isere.gouv.fr>

17 avril 2020 à 18:08

À : pier.bancilhon@gmail.com

Cc : BOULARAND Pascale &lt;pascale.boularand@isere.gouv.fr&gt;, BLIGNY Clémentine - DDT 38/SE &lt;clementine.bligny@isere.gouv.fr&gt;

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre vigilance.

Un courrier de rappel à la réglementation a été envoyé à l'entreprise ce jour.

Salutations,

--

Hélène de Pommery  
Responsable de la Cellule Forêt-bois  
Service Environnement

DDT de l'Isère

[17 Bd Joseph Vallier](#)

BP 45 - 38040 Grenoble cedex 9

tel 04 56 59 42 36 / 06 88 08 77 82

Fax 04 56 59 42 49

Absente les lundis matins et les mercredis

--

En télétravail pendant la crise du Covid-19,  
joignable uniquement sur ma messagerie et le téléphone portable

----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] Feu de végétaux

**Date :**Thu, 2 Apr 2020 11:02:41 +0200

**De :**> Pierre Bancilhon (par Internet) <pier.bancilhon@gmail.com>

**Répondre à :**Pierre Bancilhon <pier.bancilhon@gmail.com>

**Pour :**DDT 38 Chef Environnement <clementine.bligny@isere.gouv.fr>

Bonjour,

Notre association GRENE (Grésivaudan Nord Environnement) vous a signalé des feux de végétaux pratiqués régulièrement par l'entreprise "Grésivaudan Nature" au Touvet.

Vous nous aviez précisé que par arrêté préfectoral cette entreprise avait obtenu une dérogation en 2013 mais que cet arrêté avait été annulé par courrier le 05 mai 2015.

Malgré cela l'entreprise continue cette pratique.

Ce matin jeudi 2 avril 2020, nous avons été alerté d'un nouveau et important feu (photo en pièce jointe) sur le site de l'entreprise. Nous avons alerté la gendarmerie mais 2 heures après le feu se poursuivait. Nous avons de nouveau pris contact avec eux et ils se sont abrités derrière une dérogation de "Grésivaudan Nature". Pourtant nous leur avons à plusieurs reprises communiqué les décisions que vous aviez prises. Ils ne semblent pas nous entendre. Pouvez-vous intervenir auprès d'eux afin que l'entreprise cesse cette pratique illégale et très polluante pour la vallée.

Cordialement

--

GRENE : [www.grene38.fr](http://www.grene38.fr)